

## BUREAU COMMUNAUTAIRE

09 Septembre 2014

### COMPTE RENDU DE REUNION

#### Membres présents

Gérard VOLPATTI, Pascal LEHONGRE, Yves ROCHETTE, Patrick HEITZ, Cécile CARON, Alain DUVAL, Agnès BRENIER, Pascal JOLLY, Jean-Michel MAUREILLE, Daniel BOISARD.

#### Membres absents / excusés

Sébastien LECORNU, Philippe CLERY-MELIN, Jérôme GRENIER.

★★★★

#### [Rapport B 14 / 09 / 180](#)

##### **Annulation du Défi Famille à énergie positive sur la CAPE**

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

- de décider de ne plus réaliser le Défi Famille à énergie positive pour la période 2014-2015,
- de rapporter la délibération n° B 14/05/105 (avenant n°3 à la convention pluriannuelle d'objectifs signée entre la CAPE et l'ALEC27 – Mise en place du Défi Famille à Energie Positive).

★★★★

#### [Rapport B 14 / 09 / 181](#)

##### **Validation de l'avenant n°2 à la convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat**

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

- d'approuver les termes du projet d'avenant n°2 à la convention de l'OPAH,
- d'autoriser monsieur le Président à signer cet avenant n°2 à la convention de l'OPAH.

★★★★

#### [Rapport B 14 / 09 / 182](#)

##### **Demande de location du lot n°7 de l'Hôtel d'entreprises par la société MURIEL TAXI**

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

- d'approuver le projet de bail précaire,
- d'autoriser monsieur le Président à signer ce bail précaire et l'ensemble des documents afférents.

★★★★

### Communication C 14 / 09 / 18

#### **1<sup>ère</sup> maquette du Contrat d'Agglomération 2014 – 2020**

Le Bureau prend acte de la première maquette du contrat d'agglomération 2014-2020 jointe au rapport.

★★★★

### Communication C 14 / 09 / 19

#### **Acquisition des bâtiments du Musée Des Impressionnistes Giverny (MDIG)**

Le Bureau accepte à l'unanimité d'acquérir les bâtiments du Musée des Impressionnistes Giverny suivants :

- Le musée et tous les locaux situés dans le musée, au 99, rue Claude Monet,
- Le parc de stationnement du personnel et les jardins environnants situés au 99, rue Claude Monet, enregistrés au cadastre sous les sections 1459, 1460, 1461 (y compris les sanitaires),
- Le parc de stationnement des visiteurs et la propriété Vissault, situés au 70, rue Claude Monet, enregistrés au cadastre sous les sections 1437, 1438, 1439 et 1440,
- La colline dénommée de « La Côte », enregistrée au cadastre sous la section 689,
- La propriété Bertin, située au 99, rue Claude Monet, enregistrée au cadastre sous la section 1347.

★★★★

### Communication C 14 / 09 / 20

#### **Demande d'adaptation des rythmes scolaires de l'école d'Aigleville**

La position de la CAPE face à l'ensemble des SIVOS et écoles transportés a toujours été la suivante : harmonisation des ouvertures de classe le même jour pour tout le territoire. A partir de là, un consensus a été trouvé pour le mercredi.

En conséquence, le Bureau refuse à l'unanimité la demande du SIVOS d'Aigleville relative à l'ouverture de classe le samedi matin.

★★★★

### Communication C 14 / 09 / 21

#### **Relance de la DSP TransCape et renégociation de la convention de transfert de compétences avec le Conseil général**

Le Bureau examine la présentation *powerpoint* faite en réunion, qui doit permettre de définir les positions de la CAPE sur les différentes problématiques exposées, dans le cadre de la procédure de relance de la DSP TransCape.

Le Président,  
Gérard VOLPATTI.

